

Résumé de la séance du Conseil général du 21 avril 2026

Durant sa séance du 21 avril 2026, le Conseil général a approuvé :

- Les comptes de résultat et d'investissements 2025. Le compte de résultat présente un excédent de revenus de CHF 1'315'223.90 pour un total de charges de CHF 12'965'830.33. Les comptes d'investissements 2025 présentent un total des investissements nets de CHF 1'401'813.32, pour des recettes d'investissements de CHF 80'038.85, et un total des dépenses de CHF 1'481'852.17.
- Le crédit relatif à l'achat de la parcelle n° 2270 en zone d'intérêt général (ZIG) au centre du village d'un montant de CHF 709'240.-.
- Le crédit relatif à l'achat d'une saleuse pour un montant de CHF 55'000.-.
- L'adoption des statuts d'Arcia Région culturelle.
- La transmission d'une proposition concernant le financement des activités destinées aux aînés – Demande de subventionnement à la Paroisse de Matran.

Le Conseil général a pris acte du rapport de gestion 2025.

Le Conseil général a refusé :

- Le crédit relatif à la réalisation du projet de la zone d'intérêt général Marie-Favre d'un montant de CHF 7'722'814.-.

L'intégralité des procès-verbaux des séances, ainsi que tous les documents relatifs au Conseil général sont disponibles auprès l'administration communale et sur le site internet de la commune www.avry.ch/conseilgeneral (onglets : Séances, Propositions).



Prochaine séance du Conseil général :

Mardi 5 mai 2026 à 19h30 à la salle multifonction de l'école primaire